

N°2016-CA-10

- Membres théoriques :
17
- Membres en exercice :
17
- Membres présents :
12
- Pouvoirs :
3
- Votants :
15

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

BUDGET 2016 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Le 29 avril 2016, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 04 avril 2016, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (9 membres) avec 12 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Étaient présents : Monsieur André GAUTIER, Président,

I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :

Titulaires

Mmes Sophie ALLAIS, Pierrette CANU, Florence DURANDE, Agnès FIRMIN LE BODO.
MM. Bastien CORITON, Guillaume COUTEY, Gérard JOUAN, Michel LEJEUNE, Luc LEMONNIER, Didier REGNIER, Sébastien TASSERIE.

II. Membres avec voix consultative :

MM. le Colonel André BENKEMOUN, Directeur départemental, le Colonel Marc VITALBO, Directeur départemental adjoint, le Colonel Thierry SENEZ, le Capitaine Luc TACONNET, le Caporal Thomas BRU, Dominique PROUST, Payeur départemental.

III. Membre de droit :

Mme Nicole KLEIN, Préfète de la Région Normandie, Préfète de la Seine-Maritime,
M. Jean-Marc MAGDA, Directeur de Cabinet.

IV. Pouvoir :

Mme Chantal COTTEREAU à M. André GAUTIER,
Mme Florence THIBAudeau RAINOT à M. Sébastien TASSERIE,
Mme Blandine LEFEBVRE à M. Luc LEMONNIER.

Étaient absents excusés :

Mme Chantal COTTEREAU, Blandine LEFEBVRE, Florence THIBAudeau-RAINOT.
MM. Philippe LEROY, Jean-Pierre THEVENOT, le Commandant Hervé TESNIERE, le Capitaine Samuel PERDRIX – représenté, le Capitaine André HENRY, l'Adjudant-chef Hervé PASQUIER.

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

La présente décision modificative vise à intégrer l'actualisation du stock d'autorisations de programme (AP) votées par le Service au vu des volumes décaissés en 2015 et constatés au compte administratif.

Cette actualisation touche deux aspects :

- l'échéancier des crédits de paiement (CP), avec le cas échéant un recalibrage des inscriptions 2016,
- le volume des AP elles-mêmes, avec la clôture de certaines d'entre elles au montant définitif des opérations concernées.

Deux ajustements en dépenses d'investissement sont en outre proposés pour :

- solder l'opération d'aménagement des douches du CIS Rouen Gambetta achevée fin 2015,
- l'installation d'un système audio (micros et écouteurs) dans la salle du conseil d'administration.

Les mouvements proposés le sont par redéploiement interne de crédits, sans impact sur l'équilibre du budget 2016.

Les flux budgétaires de cette décision modificative sont résumés dans les tableaux ci-dessous :

Budget principal	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Fonctionnement			
Dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Investissement			
Dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €

BUDGET PRINCIPAL

I - Section de fonctionnement

Aucun ajustement proposé.

II - Section d'investissement

A) Ajustement des autorisations de programme votées : -132 847,74 € en 2016

Le vote du compte administratif 2015 et l'avancée des opérations sur les derniers mois amènent à actualiser les AP votées par le Service. Les ajustements proposés, objet d'un rapport spécifique préalable, aboutissent au global aux éléments suivants :

- diminution du montant des crédits de paiement 2016 de 132 847,74 €,
- diminution du volume d'AP votées à hauteur de 58 987,05 €, avec la clôture des AP ayant trait aux opérations suivantes :
 - Réhabilitation du CIS de Gournay-en-Bray pour un montant définitif de 25 250,83 €, soit - 5 000,00 € par rapport au montant voté de l'AP,
 - Réhabilitation du CIS de Montville pour un montant définitif de 34 805,02 €, soit - 2 332,63 € par rapport au montant voté de l'AP,
 - Réhabilitation du CIS de Yerville pour un montant définitif de 212 090,15 €, soit - 47 909,85 € par rapport au montant de l'AP,
 - Réhabilitation du CIS de Canteleu pour un montant définitif de 35 334,16 €, soit - 3 744,57 € par rapport au montant de l'AP.

B) Ajustement d'inscriptions hors autorisations de programme : + 74 485,93 € en 2016

L'opération d'aménagement des douches du CIS de Rouen Gambetta a été réceptionnée fin 2015. Le paiement du solde du marché suppose d'abonder les reports de crédits 2015 effectués sur ce dossier, par une inscription complémentaire au budget 2016, de 44 909,06 € (article 231312).

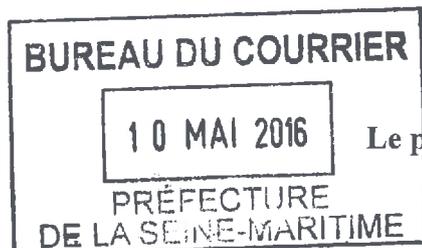
La salle du conseil d'administration va être équipée d'un système de conférence pour permettre le confort des échanges et leur enregistrement. La technologie retenue permet de couvrir aussi la salle de réunion attenante. L'installation de ce système représente une dépense de 29 576,87 €. Un ajustement équivalent est proposé (article 21538).

Ressort de ce qui précède, une diminution des inscriptions à hauteur de **58 361,81 €**. A ce stade de l'exercice budgétaire, il est proposé d'abonder du même montant, la prévision inscrite au titre des dépenses imprévues sur la section ; prévision qui passerait de 639 882,49 € à 698 244,30 €.

*

**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, ce dossier.



Le président du conseil d'administration,


André GAUTIER